

COMMUNIQUE DE PRESSE

Assemblée générale 2022 des actionnaires de Safran

Paris, le 25 mai 2022

Après deux années de réunions à huis clos, Safran (Euronext Paris : SAF) a eu aujourd'hui le plaisir de réunir, au Palais des congrès d'Issy-les-Moulineaux, l'Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire, en présence physique et distancielle, de nombreux actionnaires du Groupe et sous la présidence de Ross McInnes, Président du Conseil d'administration.

L'Assemblée générale a été une opportunité précieuse d'information, d'échange et de discussion avec les actionnaires. L'événement a été retransmis en direct sur la page dédiée à l'Assemblée générale 2022 du site Internet de la Société et la vidéo est également disponible en intégralité sur cette même page.

Afin de favoriser la participation à ce moment privilégié d'échange entre les actionnaires et les dirigeants de la Société, les actionnaires ont eu la possibilité, en complément du dispositif légal des « questions écrites », de poser également leurs questions par écrit depuis un module dédié mis en place sur la page « Assemblée générale » du site Internet jusqu'au jour de l'Assemblée générale.

Ross McInnes, Président du Conseil, et Monique Cohen, présidente du Comité des nominations et des rémunérations, ont présenté les éléments liés à la gouvernance et aux rémunérations des mandataires sociaux.

Olivier Andriès, Directeur Général, a présenté les faits marquants de l'année 2021, les perspectives 2022 et les priorités dans un nouvel environnement de croissance. Il a également présenté les principaux enjeux de la politique de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) de Safran et la solide performance RSE du Groupe.

Pascal Bantegnie, Directeur Financier Groupe a rappelé les résultats 2021, le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2022 avant de présenter les perspectives de marge du Groupe à horizon 2025.

Patrick Pélata, administrateur chargé du suivi des questions climatiques et président du Comité innovation, technologie & climat, et Olivier Andriès ont ensuite présenté l'ambitieuse feuille de route climat de Safran et les objectifs des scopes 1, 2 et 3. Le Groupe a annoncé avoir engagé le processus de certification de ces objectifs par SBTi¹.

Résultat des votes de l'Assemblée générale

Les résolutions soumises au vote de l'Assemblée générale ont été adoptées, notamment la prorogation de la durée de la société pour une nouvelle durée de 99 années et le versement d'un dividende de 0,50€ par action, mis en paiement à compter du 2 juin 2022.

Les actionnaires ont ainsi notamment approuvé :

- les comptes de l'exercice 2021;
- le renouvellement, en qualité d'administrateurs de Monique Cohen et de la société F&P, représentée par Robert Peugeot ;
- le renouvellement des commissaires aux comptes titulaires ;

¹ La Science Based Target (SBTi) est une initiative d'experts internationaux qui permet d'évaluer, sur des bases scientifiques, si les évolutions des émissions de gaz à effet de serre d'un acteur économique sont compatibles avec l'objectif de limitation à 2°C ou 1,5°C de la température moyenne de la planète

- l'ensemble des résolutions portant sur les rémunérations des mandataires sociaux (rémunérations 2021, politiques de rémunérations 2022, montant global annuel de la rémunération applicable aux administrateurs) ;
- la nouvelle autorisation permettant à Safran de racheter ses propres titres à un prix maximum d'achat de 165 € par action.

Prenant en compte l'approbation par l'Assemblée générale des résolutions portant sur la composition du Conseil d'administration, le nombre d'administrateurs a été réduit de 18 à 17, entraînant une augmentation du taux d'indépendance de 64,28 % à 69,23 %* et du pourcentage de féminisation de 42,86 % à 46,15 %*.

Suite à leur renouvellement par l'Assemblée générale, Monique Cohen a été reconduite en qualité d'administrateur référent et de présidente du Comité des nominations et des rémunérations et Robert Peugeot en qualité de membre du Comité d'audit et des risques.

Les résultats des votes de l'Assemblée générale seront mis en ligne sur le site Internet www.safran-group.com, dans la rubrique dédiée à l'Assemblée générale 2022.

Safran publiera ses résultats du 1^{er} semestre 2022 le jeudi 28 juillet prochain.

** Les administrateurs représentant les salariés actionnaires et les administrateurs représentant les salariés n'étant pris en compte dans ce calcul, conformément au code de gouvernement d'entreprise Afep-Medef ou à la loi.*

Safran est un groupe international de haute technologie opérant dans les domaines de l'aéronautique (propulsion, équipements et intérieurs), de l'espace et de la défense. Sa mission : contribuer durablement à un monde plus sûr, où le transport aérien devient toujours plus respectueux de l'environnement, plus confortable et plus accessible. Implanté sur tous les continents, le Groupe emploie 76 800 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 15,3 milliards d'euros en 2021, et occupe, seul ou en partenariat, des positions de premier plan mondial ou européen sur ses marchés. Safran s'engage dans des programmes de recherche et développement qui préservent les priorités environnementales de sa feuille de route d'innovation technologique.

Safran est une société cotée sur Euronext Paris et fait partie des indices CAC 40 et Euro Stoxx 50.

Pour plus d'informations : www.safran-group.com / Suivez @Safran sur Twitter 

Contact Presse

Catherine Malek : catherine.malek@safrangroup.com / +33 1 40 60 80 28

Contact Analystes et Investisseurs

Cécilia Matissart : cecilia.matissart@safrangroup.com / +33 1 40 60 82 46

Florent Defretin : florent.defretin@safrangroup.com / +33 1 40 60 27 30

Aurélien Lefebvre : aurelie.lefebvre@safrangroup.com / +33 1 40 60 82 19

Jean-Baptiste Minato : jean-baptiste.minato@safrangroup.com / + 33 1 40 60 27 26

AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce document contient des informations et déclarations prospectives relatives à Safran qui ne se fondent pas sur des faits historiques mais sur des anticipations, elles-mêmes issues des estimations et opinions des dirigeants, et impliquent des risques et des incertitudes, connues ou non, qui pourraient aboutir à des résultats, performances ou événements significativement différents de ceux mentionnés dans ces déclarations. Ces déclarations ou informations sont susceptibles de porter sur des objectifs, intentions ou anticipations relatifs à des tendances, synergies, accroissements de valeur, plans, événements, résultats d'opérations ou situations financières futures, ou comprendre d'autres informations relatives à Safran, fondées sur les opinions actuelles des dirigeants, ainsi que sur des hypothèses établies à partir de l'information actuellement à la disposition des dirigeants. Ces déclarations prospectives sont généralement identifiées par les mots « s'attendre », « croire », « planifier », « anticiper », « pourrait », « prévoir », ou « estimer », ainsi que par d'autres termes similaires. Ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Safran. Les investisseurs et les porteurs de titres devraient dès lors utiliser ces déclarations avec la plus grande précaution. Les facteurs qui pourraient impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux reflétés dans ces déclarations prospectives comprennent, sans que cela soit limitatif : les incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel, fiscal ou réglementaire ; le risque que les nouvelles entités combinées ne réalisent pas les avantages escomptés, et notamment les synergies et les économies envisagées ; la capacité de Safran à mener à terme ses plans et sa stratégie, et à atteindre ses objectifs ; des résultats, obtenus par Safran, à l'issue de ces plans et de cette stratégie, inférieurs aux anticipations ; les risques décrits dans le Document d'Enregistrement Universel ; le plein impact de la pandémie du COVID-19 ; le plein impact du conflit russo-ukrainien.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Les déclarations prospectives ne valent que le jour où elles sont données. Safran décline toute obligation de mettre à jour les informations publiques ou déclarations prospectives dans ce document pour refléter des événements ou circonstances postérieurs à la date du présent document, sauf si cette mise à jour est requise par les lois applicables.

UTILISATION D'INFORMATIONS FINANCIÈRES NON-GAAP

Ce document contient des informations financières complémentaires non-GAAP. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le fait que ces indicateurs ne sont ni audités, ni reflétés directement dans les états financiers du Groupe établis selon les normes IFRS et qu'ils ne doivent donc pas être considérés comme des substituts aux indicateurs financiers GAAP. De plus, de tels indicateurs financiers non-GAAP pourraient également ne pas être comparables à d'autres informations de même intitulé, utilisées par d'autres sociétés.